

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Envoyé en préfecture le 16/07/2026

Reçu en préfecture le 16/07/2026

Publié le 16/07/2026

ID : 089-200039642-20260709-63_2026-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE	Le neuf juillet deux mille vingt six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de M Cédric Clech
ARRONDISSEMENT D'AVALLON	Étaient présents : <i>Ancy-Le-Franc</i> : M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, M. ROBETTE Jacques, <i>Ancy-Le-Libre</i> : M PRIMARD Laurent, <i>Argenteuil</i> : M. TRONEL Catherine, <i>Argenteuil-Sur-Armançon</i> : Mme LEBRETON Laure, <i>Arthonnay</i> : Mme ROUSSEAU Josiane, <i>Baon</i> : M GONZALEZ Rémi, <i>Bernouil</i> : M. FORGEOT Gilles <i>Chassignelles</i> : Mme JERUSALEM Anne, <i>Cheney</i> : M. CALONNE Marc, <i>Collan</i> : M VOCORET Sébastien, <i>Cruzy-Le-Châtel</i> : M. DURAND Thierry, <i>Cruzy-Sur-Armançon</i> : M. GUINOT Michel <i>Dannemoine</i> : M. CROUZET Pierre-Louis, <i>Dyé</i> : M. ROUGET Yves, <i>Flogny La Chapelle</i> : M. MANSANTI Franck, Mme BOURIQUET Audrey <i>Fulvy</i> : M. SORET Francoise, <i>Jully</i> : Mme AUBRIOT Mélanie, <i>Junay</i> : M. PROT Dominique, <i>Lézignes</i> : Mme LACROIX Audrey, <i>Mélieux</i> : M. RONDOT Pascaline, <i>Molomes</i> : M. COLAS Alexandre, <i>Nuits-Sur-Armançon</i> : Mme GIOTOPOULOU-DAVID Athéna, <i>Pacy-Sur-Armançon</i> : Mme FRANCHE Céline, <i>Perrigny-Sur-Armançon</i> : M COQUILLE Eric, <i>Pimelles</i> : Mme GOUSSARD Nadège <i>Ravières</i> : M. LETIENNE Bruno, M JULIEN Lionel <i>Roffey</i> : M. GAUTHERON Rémi, <i>Rugny</i> : M. RONDOT Ludovic <i>Sambourg</i> : M. FOREY Bernard, <i>Sennevoy-Le-Bas</i> : M. VARAILLES Dominique <i>Sennevoy-Le-Haut</i> : Mme JANISZEWSKI Stéphanie <i>Serrigny</i> : M BOSTEL Christophe, <i>Stigny</i> : M. GUERIN Gaetan <i>Tanlay</i> : M. DELPRAT Eric, M. FERRARI Benoit Mme YVOIS Caroline, <i>Thorey</i> : M. POINSOT Nicolas, <i>Tonnerre</i> : M. CLECH Cédric, Mme BUELLONI Annaëlle, Mme ORGEL Emilie, M LENOIR Pascal, Mme BOUFELAH Djamilia, Mme BENOIT Gaelle, M CHAISY Benoit, Mme PRIEUR Chantal, M BARJOU Gilles, Mme BAILICHE Bahia, <i>Trichey</i> : Mme GRIFFON Delphine <i>Tronchoy</i> : M PATEY Jean-Marie, <i>Vézannes</i> : M. LHOMME Régis, <i>Villiers-Les-Hauts</i> : M. BERCIER Jacques, <i>Villon</i> : M HERAULT Sylvain <i>Vireaux</i> : M. PONSARD José, <i>Viviers</i> : M. PICQ Christian, <i>Yrouerre</i> : M. ZANIN Alain.
COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE	Excusés avant donné pouvoir : <i>Flogny La Chapelle</i> : M DENOMBRET Jean-Marie (a donné pouvoir à M MANSANTI Franck), <i>Gigny</i> : M. LANSAMAN (a donné pouvoir à M VARAILLES Dominique) <i>Lézignes</i> : M AUMAITRE Damien (a donné pouvoir à Mme LACROIX Audrey) <i>Tissey</i> : M SABOURIN Sébastien (a donné pouvoir à Mme JERUSALEM Anne), <i>Tonnerre</i> : M IPPOLITO SCHAWAGER Lucas (a donné pouvoir à Mme ORGEL Emilie), Mme TOULON Sylviane (a donné pouvoir à M BARJOU Gilles), M DROULEZ Thomas (a donné pouvoir à Mme BENOIT Gaelle), M NOEL Nicolas (a donné pouvoir à Mme BOUFELAH Djamilia), M ROY Claude (a donné pouvoir à M LENOIR Pascal), <i>Vézignes</i> : M PACAULT Philippe (a donné pouvoir à Mme ROUSSEAU Josiane).
Nombre de conseillers : - En exercice : 75 - Présents : 59 - Absents : 6 - Pouvoirs : 10 - Votants : 69	Absents non excusés : <i>Aisy-Sur-Armançon</i> : M. DEZE Nicolas, <i>Gland</i> : Mme NEYENS Sandrine, <i>Saint-Martin-Sur-Armançon</i> : M LEMAIRE Benjamin, <i>Tonnerre</i> : Mme HAMON Anne-Sophie Absents excusés : <i>Quincerot</i> : M. BETHOUART Serge <i>Epineuil</i> : Mme VEYRAT DAL DEGAN Julie Secrétaire de séance : Mme BOURIQUET Audrey Date de convocation : 02/07/2026
Délibération n° 63-2026	

Objet :

**RESSOURCES
HUMAINES**

Personnel
communautaire

Portant suppressions et
créations de postes

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu le Code général de la fonction publique (CGFP) ;

Vu les statuts de la Communauté de communes Le Tonnerrois en Bourgogne (CCLTB) ;

Considérant que l'article L 313-1 du CGFP précise que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

Considérant qu'il appartient ainsi au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services ;

Les mouvements de personnel (départs à la retraite, disponibilité...) jalonnent la vie de chaque organisation et pour des raisons de légalité et de saine prévision budgétaire, l'établissement doit disposer d'actes administratifs retraçant l'ensemble des emplois créés. En effet, le pilotage des emplois obéit à une double logique : réglementaire et prévisionnelle ;

Dans ces conditions, il apparaît essentiel de demander au Conseil Communautaire d'approuver tout au long de l'année les délibérations de création ou suppression d'emplois qui modifient le tableau des effectifs des emplois permanents de l'établissement ;

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver les créations et suppressions d'emplois modifiant le tableau des effectifs tout au long de l'année.

Ces propositions concernent :

- les changements de grade lors de recrutement et /ou mobilité interne,
- les créations et suppressions pour renforcer l'adaptabilité des services,

- la régularisation des mouvements de personnel.

Considérant l'avis favorable du Comité Social Territorial (CST) de la CCLTB en date du 24 juin 2026 ;

Le Président de séance propose au conseil communautaire :

1) De créer les postes permanents suivants :

FILIERE TECHNIQUE						
Poste/Emploi	Site	Pôle/Service	Cat.	Grade(s)	Durée hebdo.	Date début
Agent d'entretien et de restauration scolaire	ALSH « Les P'tits Loups »	Education Enfance Jeunesse/Scolaire-ALSH	C	Adjoint technique territorial	28,76/35 ^{ème}	25/08/2026
Agent d'entretien et de restauration scolaire	ALSH « Les Fripouilles »	Education Enfance Jeunesse/Scolaire-ALSH	C	Adjoint technique territorial	35/35 ^{ème}	01/09/2026
FILIERE ANIMATION						
Animateur	ALSH « Les Loustics »	Education Enfance Jeunesse/Scolaire-ALSH	C	Adjoint territorial d'animation	18,56/35 ^{ème}	01/09/2026
Animateur et ATSEM	ALSH « Les Loustics »	Education Enfance Jeunesse/Scolaire-ALSH	C	Adjoint territorial d'animation	35/35 ^{ème}	01/09/2026
FILIERE CULTURELLE						
Enseignant d'orgue	CEA	Education Enfance Jeunesse/Culture	B	Assistant d'Enseignement Artistique	2/20 ^{ème}	01/09/2026
Enseignant de hautbois	CEA	Education Enfance Jeunesse/Culture	B	AEA pp 2 ^{ème} classe	4/20 ^{ème}	01/09/2026
Enseignant de piano	CEA	Education Enfance Jeunesse/Culture	B	Assistant d'Enseignement Artistique	6,5/20 ^{ème}	01/09/2026
Enseignant de chant	CEA	Education Enfance Jeunesse/Culture	B	AEA pp 2 ^{ème} classe	7/20 ^{ème}	01/09/2026
Enseignant de danse	CEA	Education Enfance Jeunesse/ Culture	B	Assistant d'Enseignement Artistique	9/20 ^{ème}	01/09/2026
Enseignant de saxophone	CEA	Education Enfance Jeunesse/ Culture	B	Assistant d'Enseignement Artistique	5/20 ^{ème}	01/09/2026
Enseignant de cor	CEA	Education Enfance Jeunesse/ Culture	B	AEA pp 2 ^{ème} classe	6/20 ^{ème}	01/09/2026
FILIERE MEDICO-SOCIALE						
Assistant Educatif Petite Enfance	Crèche	Education Enfance Jeunesse/ Petite Enfance	C	Agent social	35/35 ^{ème}	25/09/2026

2) De supprimer les postes permanents suivants :

FILIERE ANIMATION						
Poste/Emploi	Site	Pôle/Service	Cat.	Grade(s)	Durée hebdo.	Date début
Agent de restauration scolaire et accompagnateur dans les transports scolaires	ALSH « Les Loustics »	Education Enfance Jeunesse/ALSH	C	Adjoint territorial d'animation	12,98/35 ^{ème}	01/08/2026
FILIERE CULTURELLE						
Enseignant de danse	CEA	Education Enfance Jeunesse/ Culture	B	Assistant d'Enseignement Artistique	7,5/20 ^{ème}	01/09/2026
Enseignant de saxophone	CEA	Education Enfance Jeunesse/ Culture	B	Assistant d'Enseignement Artistique	10/20 ^{ème}	01/09/2026
Enseignant de cor	CEA	Education Enfance Jeunesse/ Culture	B	AEA pp 2 ^{ème} classe	5/20 ^{ème}	01/09/2026
FILIERE MEDICO-SOCIALE						
Infirmier	Crèche	Petite enfance	A	Infirmier en Soins Généraux	10,5/35 ^{ème}	01/08/2026
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Chef de pôle « Attractivité »	Sémaphore	Attractivité	A	Attaché principal	35/35 ^{ème}	01/08/2026
Responsable des Services à la Personne	Sémaphore	Attractivité	C	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	35/35 ^{ème}	01/08/2026

Ces emplois sont ouverts aux fonctionnaires titulaires des grades ci-dessus mentionnés.
 Les emplois pourront être occupés par des agents contractuels à durée déterminée (article L332-8 du Code Général de la Fonction Publique).

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents sont inscrits au budget primitif chapitre 012.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité, décide	69	pour
		contre
		abstention

ADOpte l'ensemble des propositions ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant à engager toute procédure ou signer tout acte utile nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an
susdits.

Pour copie conforme.

La secrétaire de séance,

Le Président
Monsieur Cédric CLECH



Mme Audrey BOURIQUET

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).